

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 10, N° 20
le 19 mai 1982

Des spécialistes canadiens de l'agriculture travaillent à un projet au Malawi 1

La population du Canada dépasse 24 millions 2

Proclamation de la Loi sur le pétrole et le gaz au Canada 2

Résultats des élections générales en Saskatchewan 2

Embargo du Canada sur les exportations vers l'Argentine 3

Matériel canadien pour la construction de routes en Indonésie 3

Bilan positif de la coopération canado-algérienne 3

Surveillance de la qualité des eaux des Grands lacs 4

Soupapes à une société hongroise 4

Annonce d'une nouvelle formation de la Force aérienne 4

Fonds pour l'emploi des jeunes 4

Les chemins de fer canadiens à la pointe du progrès 5

Publication pour gens d'affaires 6

Subvention du Québec à des universités américaines 6

Les jeans canadiens ont du succès . . . 6

Forfait montréalais pour congressistes américains 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

Des spécialistes canadiens de l'agriculture travaillent à un projet au Malawi

Le Canada collabore avec le Malawi pour permettre à ce pays de devenir auto-suffisant dans la production du lait de consommation.

Depuis l'an dernier, des spécialistes canadiens de l'agriculture (la plupart venant du Nouveau-Brunswick) participent, au Malawi, à un programme de cinq ans coordonné par le ministère de l'Agriculture et du développement rural du Nouveau-Brunswick. Son financement (\$7 millions) est assuré par l'Agence canadienne de développement canadien (ACDI).

L'administrateur du programme, M. Alan Walls, est responsable de deux exploitations laitières de 900 hectares, situées à quelque 400 kilomètres l'une de l'autre.

Les deux fermes possèdent maintenant des bureaux, des ateliers, des entrepôts, des granges et des postes de traitement de quarantaine.

En plus de M. Walls, le personnel cana-

dien est composé de deux exploitants agricoles, de deux ingénieurs en génie rural, d'un vétérinaire et d'un surveillant de troupeau.

Le Canada a envoyé au Malawi un troupeau de bovins laitiers. Ces animaux sont gardés en quarantaine jusqu'à ce qu'ils deviennent résistants aux maladies africaines. Une de ces maladies, la théilériose, est causée par des tiques. Pour protéger le bétail canadien il faut, chaque semaine, l'arroser avec un insecticide. Il faut aussi vacciner tous les animaux pour qu'ils deviennent résistants à la maladie.

Les fourrages que l'on cultive comprennent des graminées, des pois, du soja et plusieurs plantes exotiques comme la légumineuse appelée Cook's Stylo.

Si les activités agricoles des Canadiens sont, dans l'ensemble, semblables à celles qu'ils connaissent au Canada, il arrive cependant qu'elles soient totalement différentes.

"Par exemple, les fourmis construisent



Originaire de St. Stephen (Nouveau-Brunswick), M. George MacLeod (à droite) est au nombre des Canadiens qui participent au programme présentement en cours au Malawi. M. MacLeod s'occupe de la surveillance des troupeaux.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

dans les champs et sur les chemins de ferme, des fourmillières aussi dures que le roc. Nous devons souvent utiliser un bulldozer pour les détruire", explique M. Walls.

Chaque Canadien travaille de concert avec un homologue malawien, de façon qu'à la fin du programme des Malawiens puissent leur succéder.

La production laitière des exploitations devrait commencer au début de 1983. Le lait sera vendu par l'intermédiaire de l'Office de commercialisation du lait de la République du Malawi.

Une autre entente quinquennale d'un montant de \$37 millions, permet à l'ACDI de financer un projet en Tanzanie, pays voisin du Malawi.

Le projet vise la mise en exploitation de 4 040 hectares sur lesquels on cultivera du blé.

La population du Canada dépasse 24 millions

Au 3 juin 1981, le Canada comptait 24 343 181 habitants.

Tel est l'un des résultats ressortant de l'analyse, faite par Statistique Canada, des données recueillies lors du recensement quinquennal fait à cette date. (*Hebdo Canada*, vol. 9, n° 33.)

La population canadienne a donc augmenté de 5,9 p. cent depuis le recensement précédent fait en 1976.

L'analyse montre aussi que l'Alberta et la Colombie-Britannique continuent d'enregistrer les pourcentages les plus élevés d'accroissement de la population. L'Alberta a connu un taux de croissance de 21,8 en cinq ans contre un taux de 12,9 pour la période de cinq ans précédente.

Le taux de la Colombie-Britannique était de 11,3 p. cent par rapport à un pourcentage de 12,9 pour la période de 1971-1976.

La Saskatchewan, dont la population avait connu une baisse de -0,5 p. cent entre 1971 et 1976, enregistre un accroissement de 5,1 p. cent entre 1976 et 1981.

Les provinces de l'Atlantique enregistrent toutes des taux de croissance nettement inférieurs à la moyenne nationale, ce qui est aussi le cas du Québec.

Comme durant la période 1971-1976, parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR), Calgary a enregistré le pourcentage d'augmentation de population le plus élevé, soit 25,7 p. cent. La RMR d'Edmonton vient au second rang avec 18,1 p. cent, suivie des RMR de Saskatoon (15,3 p. cent) et d'Oshawa (14,1 p. cent). Les RMR de Sudbury et

Proclamation de la Loi sur le pétrole et le gaz au Canada

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. John C. Munro, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, ont annoncé, le 5 mars, la proclamation de la Loi sur le pétrole et le gaz du Canada.

Cet instrument législatif du Programme énergétique national établit un nouveau régime de gestion pour la mise en valeur du pétrole et du gaz sur les Terres du Canada, c'est-à-dire au Yukon, dans les Territoires-du-Nord-Ouest et au large des côtes canadiennes.

La nouvelle loi prévoit plusieurs dispositions qui favoriseront le développement d'une industrie canadienne du pétrole et du gaz sur les Terres du Canada. Premièrement, elle stipule que, par l'en-

tremise du gouvernement fédéral, les Canadiens conserveront un intérêt de 25 p. cent dans les droits pétroliers et gaziers sur les Terres du Canada, sauf dans les gisements déjà en production.

Deuxièmement, toute nouvelle production de pétrole et de gaz sur les Terres du Canada sera assujettie à un taux de propriété canadienne d'au moins 50 p. cent. Troisièmement, les redevances imposées sur les recettes découlant de la production de pétrole et de gaz sur les Terres du Canada apporteront d'autres avantages aux Canadiens. La Loi impose à la société d'exploration une redevance de base égale à dix p. cent des recettes brutes, et une redevance additionnelle pouvant aller jusqu'à 40 p. cent des bénéfices nets, dans le cas où le taux de rendement de l'investissement est supérieur à 25 p. cent.

Même si la nouvelle Loi sur le pétrole et le gaz du Canada a pour but de favoriser l'essor de l'industrie canadienne, la création d'emplois au Canada et la mise à contribution des compétences canadiennes, elle tient compte des préoccupations sociales et environnementales que soulève la mise en valeur des ressources des régions pionnières.

Enfin, les Ministres ont précisé que, même si la Loi sur le pétrole et le gaz du Canada favorise la participation des Canadiens à la mise en valeur de l'énergie dans les Terres du Canada, le gouvernement continuera d'offrir aux investisseurs étrangers d'excellentes possibilités d'investissement dans les régions pionnières.

Résultats des élections générales en Saskatchewan

Les électeurs de Saskatchewan se sont donné un nouveau gouvernement, à la suite des élections générales provinciales du 26 avril.

Le Parti conservateur a remporté 57 des 64 sièges de l'Assemblée législative et le Nouveau Parti démocratique sept. Aucun tiers parti n'a réussi à faire élire de candidats.

Le gouvernement néo-démocrate de M. Alan Blakeney était au pouvoir depuis 11 ans.

Le nouveau premier ministre est un économiste agricole de 37 ans, M. Grant Devine, chef du Parti conservateur depuis deux ans. M. Devine n'avait jamais, jusqu'ici, siégé dans une assemblée législative.

Embargo du Canada sur les exportations vers l'Argentine

Le gouvernement a décidé d'interdire jusqu'à nouvel ordre toute importation de produits argentins et de ne fournir aucun crédit à l'exportation pour de nouvelles transactions avec l'Argentine.

Le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Pierre De Bané, a annoncé, le 12 avril, au nom du gouvernement, ces mesures qui font suite à la décision prise la semaine d'avant d'imposer un embargo sur toute exportation d'équipement militaire à l'Argentine.

M. De Bané a expliqué qu'en adoptant ces mesures, le gouvernement voulait surtout contribuer à assurer le respect de la Charte des Nations Unies et de la règle de droit, étant convaincu que la force ne devrait pas être utilisée pour régler des différends territoriaux.

Il s'ensuit que le gouvernement souhaite vivement encourager des mesures visant le dénouement du différend entre l'Argentine et la Grande-Bretagne au sujet des îles Malouines (Falkland), par le biais d'une solution pacifique et négociée.

Matériel canadien pour la construction de routes en Indonésie

La Corporation commerciale canadienne (CCC) a accordé 40 contrats à 23 fournisseurs canadiens de matériel de construction de routes, au nom du gouvernement de la République d'Indonésie, a annoncé dernièrement le ministre d'État au Commerce international, M. Ed Lumley.

Dans le cadre de la transaction, l'Indonésie a reçu un prêt de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le matériel, qui comprend grues, camions, chargeuses, rouleaux-compresseurs, compresseurs, perceuses, usines de concassage des pierres et de l'asphalte, instruments et outils d'essai, servira à la construction de quelque 200 kilomètres de route entre les villes de Banda Aceh et Meulaboh, sur la côte nord-ouest de Sumatra.

La Corporation commerciale canadienne passe des contrats avec des gouvernements étrangers et des agences internationales au nom des fournisseurs canadiens de biens et de services. L'an dernier, la CCC a effectué des ventes dépassant \$550 millions. Ces transactions ont touché 435 compagnies et plus de 50 agences internationales et clients étrangers.

Bilan positif de la coopération canado-algérienne

Les travaux de la Deuxième Session de la Commission intergouvernementale canado-algérienne ont permis de constater un accroissement de la coopération entre le Canada et l'Algérie et une volonté commune d'en préciser davantage les objectifs dans les secteurs de l'économie et de la coopération technique, cela, afin de réaliser des progrès encore plus substantiels dans l'intérêt mutuel des deux pays.

La réunion a eu lieu à Alger du 19 au 21 avril. Le ministre d'État aux Relations extérieures, M. Pierre De Bané, dirigeait la délégation canadienne, tandis que le ministre du Commerce, M. Abdelaziz Khellef, et le secrétaire d'État au Commerce extérieur, M. Ali Oubouzar, dirigeaient la délégation algérienne.

Des résultats concrets

Les deux délégations se sont félicitées du recours à la formule des accords sectoriels de gouvernement à gouvernement. Elles ont noté avec satisfaction la conclusion d'une première entente de ce genre pour la construction et l'équipement de 35 centres de formation professionnelle et les négociations actuelles d'une entente semblable dans le secteur du tourisme. On s'est également réjoui de la conclusion de contrats importants pluriannuels touchant la vente de blé, de colza et de lait à l'Algérie.

En conclusion, les deux délégations ont décidé qu'il fallait encourager le recours à cette formule pour différents sec-

teurs d'activités.

C'est aussi avec satisfaction que les deux délégations ont noté le grand nombre de missions échangées au cours de la dernière année, et elles ont exprimé le souhait que ce flux d'échanges se continue.

Les deux délégations ont porté leur attention sur la complémentarité existant entre les secteurs prioritaires du Plan quinquennal algérien et les domaines de pointe de l'industrie canadienne: les transports, la construction et l'habitation, l'hydraulique, les télécommunications, l'agriculture et le tourisme, notamment.

Enfin, les travaux de la Commission ont permis de souligner l'importance d'accorder une attention particulière aux besoins en matière de formation. A cet effet, elles ont procédé à l'examen d'un projet d'accord de coopération technique et elles se sont entendues sur les principes et objectifs le régissant.

Rencontres officielles

Durant son séjour en Algérie, M. De Bané s'est entretenu avec le premier ministre, M. Mohamed Abdelghani, avec le président de l'Assemblée nationale populaire, M. Rabah Bitat, et avec plusieurs autres ministres algériens. Il a, par ailleurs, visité plusieurs réalisations confiées à des entreprises canadiennes, dont l'Institut supérieur maritime et les constructions domiciliaires de la société Treco, en banlieue d'Alger.



Immeubles en construction dans la banlieue d'Alger, selon un nouveau système mis au point par Treco. Des modules d'acier, dans lesquels on a centralisé les cuisines et salles de bain, ainsi que les réseaux d'électricité, de plomberie et de ventilation de deux unités de logement, forment le noyau central. On les installe les uns sur les autres, tels qu'illustré sur la photographie. Les autres étapes de la construction sont effectuées de façon conventionnelle.

Surveillance de la qualité des eaux des Grands lacs



Le Bayfield, navire de recherche du Centre des eaux intérieures du Canada.

Le navire de recherche *Bayfield* a quitté le Centre des eaux intérieures du Canada (CEIC) le 8 mars pour une expédition de cinq jours effectuée dans le cadre de la série annuelle de missions de reconnaissance sur le lac Ontario.

Ces missions, organisées durant la saison de navigation, ont pour objectif de recueillir le plus d'informations possible sur la qualité des eaux des Grands lacs et d'en arriver aux buts fixés par l'Entente Canada-États-Unis de 1978 sur cette question.

Le *Bayfield* est exploité par le ministère des Pêches et des Océans. Long de 32 mètres, il est équipé des instruments nécessaires aux levés hydrographiques et à la recherche environnementale. Il comprend un équipage de dix hommes, en plus du personnel scientifique.

Durant cette première sortie, on a recueilli des échantillons aux 67 stations situées de chaque côté de la frontière canado-américaine. A cause de l'amoncellement des glaces, il n'a pas été possible de recueillir des échantillons à l'extrémité est du lac, dans 27 des 94 stations habituelles.

L'analyse des échantillons se fera au CEIC et les résultats seront remis par la suite à la Commission mixte internationale.

Le CEIC n'est pas seulement un centre de lutte contre la pollution des Grands lacs; c'est aussi au Centre que naissent de nombreux autres projets de recherche menés dans tout le Canada, de Terre-

Neuve à la Colombie-Britannique, jusqu'au Nord, dans le Haut-Arctique.

Dernièrement, le Centre a ouvert ses portes au public pendant quatre jours.

Les visiteurs ont pu assister à des démonstrations de plongée et voir différentes espèces de poisson, en plus de se renseigner, dans des kiosques montés spécialement pour l'occasion, sur les pluies acides, les produits chimiques toxiques, la pollution du fleuve Niagara, l'érosion des rives, l'océanographie arctique et la préparation des cartes nautiques.

Le public pouvait aussi visiter trois bateaux du CEIC: le *Limnos*, bateau de recherche principal, le *Bayfield*, et l'*Advent*, qui venait de rentrer d'une collecte d'échantillons sur le Niagara.

Soupapes à une société hongroise

La Société hongroise des centrales électriques a passé un contrat avec une société montréalaise, Velan Inc., dans le cadre du projet d'agrandissement de la centrale nucléaire de Paks.

Aux termes du contrat, Velan Inc. fournira des soupapes pour un montant évalué à \$5,6 millions environ, et aux termes d'une ligne de crédit accordée par la Société pour l'expansion des exportations.

Velan Inc., qui possède des usines à Montréal et à Granby (Québec), fabrique une gamme étendue de soupapes, dont le type spécial requis par l'industrie de l'énergie électronucléaire.

Annonce d'une nouvelle formation de la Force aérienne

Le chef de l'état-major de la Défense, le général Ramsey Withers, a annoncé la mise sur pied d'une nouvelle formation de la Force aérienne, à partir du 15 juillet.

La nouvelle organisation aura son quartier général à North Bay (Ontario) et elle sera connue sous le nom de "Groupe de chasse". Elle assumera les responsabilités et les fonctions opérationnelles du Groupe de la défense aérienne, ainsi que celles du 10^e Groupe aérien tactique à l'exception des hélicoptères, et l'entraînement opérationnel des pilotes de chasse qui, actuellement, est la responsabilité du quartier général du Commandement aérien.

La nouvelle formation sera sous le commandement du brigadier-général William Paisley de Nipawin (Saskatchewan), actuellement chef d'état-major pour les opérations auprès du Commandement aérien, à Winnipeg (Manitoba). Il sera promu au grade de major-général quand il prendra son commandement le 15 juillet.

Fonds pour l'emploi des jeunes

Le gouvernement fédéral consacrera \$208 millions de plus à la formation, ainsi qu'à la création d'emplois pour répondre aux besoins des jeunes et des autres Canadiens.

De cette somme, \$188 millions serviront à l'expansion et à la modernisation des installations de formation au Canada afin de pouvoir répondre aux demandes en main-d'oeuvre spécialisée des années 80.

Les crédits supplémentaires permettront de disposer de plusieurs milliers de nouvelles places pour former des ouvriers spécialisés tels que des soudeurs, réglieurs-conducteurs de machines-outils, ou pour former des spécialistes dans les domaines des technologies de pointe.

Les programmes préparatoires à l'apprentissage bénéficieront également d'une aide financière.

Par ailleurs, \$20 millions s'ajouteront au budget d'Été Canada, programme d'emploi pour étudiants du gouvernement fédéral, afin que 10 000 jeunes de plus aient l'occasion d'acquérir une précieuse expérience de travail. Le nombre de jeunes occupant de tels emplois s'élèvera ainsi à 53 000.

Ces fonds supplémentaires porteront à plus de \$1 milliard les dépenses du gouvernement pour la formation en 1982-1983.

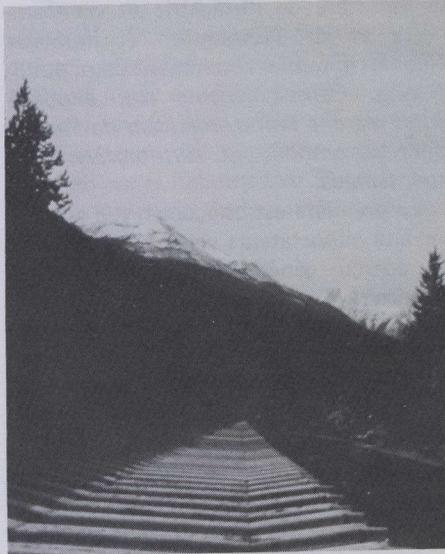
Les chemins de fer canadiens à la pointe du progrès

Les chemins de fer canadiens se lancent dans la haute technologie, y compris la fabrication d'un wagon qui négocie les virages, pour trouver une solution à l'usure des voies par les trains modernes plus rapides et plus lourds.

Au cours des dernières décennies, le matériel ferroviaire a connu des changements importants: les locomotives diesel ont remplacé les locomotives à vapeur, les wagons spéciaux de 100 tonnes ont pris la place des wagons couverts de 35 tonnes, et les trains sont formés d'un nombre de plus en plus grand de wagons.

Si ces changements ont permis aux sociétés ferroviaires de répondre aux besoins croissants des industries extractives du Canada, ils ont, en contrepartie, conduit à la limite de l'interaction classique véhicule-voie car les charges plus lourdes ont usé les rails plus vite.

Les sociétés doivent, aussi, faire face à d'autres problèmes d'exploitation: le mouvement de ballant-roulis, du genre oscillatoire, fait parfois dérailler certains types de wagon roulant aux environs de 32 kilomètres à l'heure seulement. Les grandes vitesses posent le problème du mouvement de lacet. (Les roues des wagons équipés de roulement à rouleaux peuvent se déplacer d'un côté à l'autre environ deux fois par seconde, ce qui fait subir des chocs au matériel et à la marchandise,



Photos Transpo 82

Les compagnies ferroviaires tentent de faire échec à l'usure des rails en employant un alliage plus résistant et des traverses en béton plutôt qu'en bois.

endommagent les attaches de voie, cause une instabilité et, parfois, occasionne des déraillements.)

De concert avec le ministère des Transports, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et l'American Association of Railroads, l'industrie ferroviaire canadienne a réalisé d'importantes innovations, en appliquant les données théoriques de l'interaction véhicule-voie à



MM. Bill McLaren (à gauche) et Doug Dibble (à droite), du Centre de développement des transports de Transports Canada, présentent en compagnie de M. Frank Scott, ingénieur du CN (au second plan), un bogie orientable (autoguidé). Cet ensemble fait actuellement l'objet d'essais au Centre de recherches de CN Rail à Saint-Laurent (Québec).

l'exploitation ferroviaire. Les changements subséquents ne sont pas toujours perceptibles mais ils ont un effet sensible sur la productivité, la capacité et la sécurité du réseau ferroviaire canadien.

Amélioration des lignes de l'Ouest

Les sociétés ferroviaires ont apporté les changements les plus importants là où le besoin se faisait le plus sentir, c'est-à-dire sur les lignes de l'Ouest desservant la côte du Pacifique.

L'augmentation du trafic sur ces lignes reflète l'expansion des industries extractives de l'Ouest canadien. Le charbon, la potasse, le soufre, les céréales, et bien d'autres marchandises, franchissent les Rocheuses en quantités sans cesse croissantes, souvent dans des trains-blocs géants formés de 100 wagons ou plus, et s'étendant sur plus de 1,5 kilomètre.

Pour résoudre le problème de l'usure des rails, les sociétés ferroviaires ont adopté un rail plus lourd et essayé de nouveaux alliages. Dans les courbes, CN Rail (compagnie d'État) a posé des traverses de béton plutôt que de bois. Elle a mis également au point de nouvelles méthodes mécaniques d'entretien et de réparation.

De telles mesures ont permis de résoudre certains problèmes mais les chemins de fer canadiens cherchent actuellement une solution plus générale à l'ensemble des problèmes engendrés par l'interaction véhicule-voie: le bogie autoguidé (ou "radial").

CN Rail procède à la mise au point et à des essais du bogie radial DR-1, en étroite collaboration avec son inventeur, la Railway Engineering Associates (REA). Le modèle a été reconçu pour pouvoir transformer les bogies classiques plutôt que de les remplacer. (CN Rail possède plus de 180 000 bogies classiques en service.)

CP Rail (compagnie de chemin de fer privée) évalue aussi des bogies autoguidés au moyen de contrats à frais partagés passés avec le Centre de développement des transports (CDT) du ministère des Transports. La société CP Rail a également l'intention de mener des tests à long terme sur deux des modèles les plus prometteurs, dont le DR-1.

Le principe du bogie autoguidé est très simple: il s'oriente de lui-même dans les courbes plutôt que de se laisser guider par les boudins de roue. Les deux essieux s'alignent avec les rayons de la courbe, maintenant les roues sur la voie dans les virages sans qu'il y ait dérapage ni contact des boudins, lesquels provoquent l'usure.

Bien que leur conception remonte aux

années 1860, on utilise les bogies auto-guidés pour le transport des marchandises seulement depuis l'apparition des trains modernes à grande puissance. Les études actuelles portent sur son perfectionnement.

Pour mettre au point un bogie auto-guidé économique, on a dû faire appel à des techniques d'infographie et d'analyse informatique perfectionnées. Il a fallu, aussi, utiliser des matériaux modernes. "Les élastomères modernes, composants des tampons de fixation qui donnent la bonne combinaison de résilience et de fermeté ont rendu notre projet possible", souligne M. Doug List, de la Railway Engineering Associates.

Bénéfice de la transformation

La transformation en bogies orientables des bogies utilisés actuellement sur les wagons de marchandises a de nombreux avantages.

Selon une évaluation faite par CN Rail en 1979, dans le cas des gros wagons utilisés pour le transport de vrac sur la ligne principale sud de la Colombie-Britannique, la réduction de l'usure des rails dans les courbes pourrait faire économiser jusqu'à \$1 500 par an par wagon transformé. L'économie du carburant découlant de la diminution de la résistance au roulement serait de \$370 par an par wagon transformé (dollars de 1979). La réduction de l'usure des roues ferait économiser, quant à elle, \$160 par wagon et par an.

L'évaluation faite en 1979 n'incluait pas certains autres avantages très importants, soit, une plus grande sécurité, une diminution des frais d'entretien des voies et une réduction de la durée d'occupation des voies par le personnel d'entretien.

Les voyageurs profitent des progrès

Les voyageurs ont aussi l'occasion d'apprécier les progrès réalisés par les sociétés canadiennes dans le domaine de l'interaction véhicule-voie. Ainsi, les trains de voyageurs LRC de VIA Rail, renommés pour leur roulement doux et silencieux, constituent un autre exemple du nouveau matériel ferroviaire conçu pour améliorer l'interaction véhicule-voie. Construit par la société montréalaise Bombardier, le LRC est utilisé, entre autres, par Amtrak, société ferroviaire américaine.

Bombardier travaille actuellement avec la REA à la conception d'un bogie orientable pour les locomotives de trains de marchandises.

Tiré d'un article de Malcolm McLean, du CN, publié dans *Transpo 82*, magazine officiel du ministère des Transports, hiver 1982.

Publication pour gens d'affaires

Le ministère de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale a publié récemment deux publications: *Renseignements aux exportateurs: marché latino-américain de l'après-vente automobile* et *Automotive Parts from Canada*.

La première est conçue en vue de donner aux exportateurs canadiens éventuels un aperçu général du marché latino-américain. La seconde est un catalogue (publié en anglais seulement) groupant plus de 700 fournisseurs canadiens de pièces de rechange et d'accessoires. Il contient un tableau indiquant dans quelle mesure chaque société est désireuse et capable d'exporter ses produits vers un certain nombre de marchés, ainsi qu'une liste de quelque 450 sociétés désirant exporter vers l'Amérique latine.

Subvention du Québec à des universités américaines

Le gouvernement du Québec a accordé à un consortium formé des Universités Harvard, Brandeis, Tufts et de la Fletcher School of Law and Diplomacy (University Consortium for Research on North America) une subvention d'environ \$200 000 qui sera consacrée à la recherche sur l'Amérique du Nord.

La subvention, qui sera renouvelable annuellement pendant cinq ans, aidera au financement d'un important projet de recherche sur les relations canado-américaines dans les années 80; elle servira aussi à l'octroi d'une bourse de perfectionnement destinée à la recherche sur le Québec et elle permettra la participation de Québécois aux séminaires du consortium.

Mme Lily Gardner Feldman, professeur à l'Université Tufts, et M. Panayotis Soldatos, professeur à l'Université de Montréal, co-dirigeront les travaux de recherche du consortium.

Huit universitaires de diverses régions du Canada et des États-Unis collaboreront à une étude sur les changements au sein des deux systèmes fédéraux et sur leur incidence au niveau des relations bilatérales.

Le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, s'est rendu le 3 mars dernier au Centre des affaires internationales de l'Université Harvard afin de signer l'entente sur la subvention avec M. Samuel P. Huntington, directeur du Centre des affai-

res internationales et président du comité exécutif du consortium, et avec M. Elliot J. Feldman, professeur à l'Université Brandeis, directeur du consortium.

Rappelons que les bibliothèques de l'Université Harvard sont les seules dépositaires aux États-Unis des documents du gouvernement du Québec.

Les jeans canadiens ont du succès

Une compagnie du Manitoba, la Galaxy Garment International, se spécialise avec succès dans la fabrication des jeans.

La compagnie fabrique, sous trois étiquettes, des jeans pour 900 clients et emploie cent personnes dans sa manufacture du centre-ville de Winnipeg.

Grâce à la qualité de son produit, la compagnie, créée il y a deux ans, a vu ses ventes passer de \$1,4 à \$3,9 millions.

Selon un de ses dirigeants, les commandes affluent à un rythme tel qu'il a fallu passer un sous-contrat avec un autre manufacturier de la ville pour absorber le surplus de la demande.

Forfait montréalais pour congressistes américains

Un nouveau forfait à l'intention des Américains désireux de tenir un congrès ou une réunion à Montréal est offert par les Tours Pluval Inc., en collaboration avec Eastern Airlines et l'hôtel Le Parc Régent.

D'une durée de quatre jours et trois nuits, le forfait s'adresse aux groupes de 50 à 300 personnes et comprend, outre le transport terrestre, l'hébergement en chambre de luxe et les petits déjeuners "américains", des activités telles un dîner de gourmet à La Cloche d'argent (restaurant 4 étoiles du Parc Régent), une visite guidée de la ville, une soirée à la discothèque Catherine 333, un dîner dans le Vieux Montréal, l'entrée au Club-santé La Cité et divers services durant les réunions.

Le groupe est pris en charge par un coordonnateur de l'hôtel qui veille à l'accueil et au bien-être de chacun durant tout le séjour.

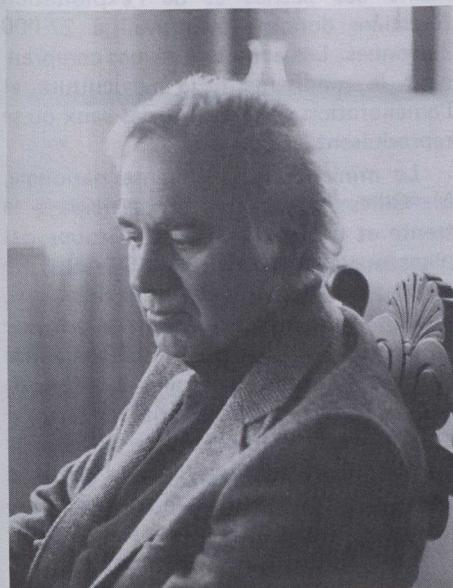
Le prix de US\$ 228 (chambre double et pourboires inclus) est garanti jusqu'au 30 avril 1983.

Pour plus de renseignements, écrire à l'adresse suivante: Les Tours Pluval Inc., 1110, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec, Canada, H3A 1G8.

(Office de tourisme du Canada)

La chronique des arts

Leon Rooke, lauréat du Prix littéraire Canada-Australie



Kathleen Williams

Leon Rooke

Un romancier canadien, Leon Rooke, est le lauréat du Prix littéraire Canada-Australie pour 1981.

Créé pour faire connaître la littérature canadienne en Australie et la littérature australienne au Canada, ce prix récompense l'ensemble de l'oeuvre et non un ouvrage en particulier. Tous les genres, roman, théâtre ou poésie sont admissibles.

Le Prix de \$3 000 est assorti d'un voyage en Australie pour les lauréats canadiens, et au Canada pour les lauréats australiens.

Au Canada, le Prix est financé par le ministère des Affaires extérieures, dans le cadre de son programme de promotion de la littérature canadienne à l'étranger, et en Australie, par le Conseil des arts de ce pays. Le Service des lettres et de l'édition du Conseil des arts du Canada en assure l'administration pour le compte du ministère des Affaires extérieures.

Le lauréat de cette année, Leon Rooke, est surtout connu pour son roman *Fat Woman* (Oberon, 1980), sélectionné pour le Prix du gouverneur général dans la catégorie "Roman". M. Rooke écrit des nouvelles depuis les années 60. *Fat Woman*, son premier roman, raconte l'histoire d'Ella Mae Hopkins, dont l'énorme corps ("Gloutonnerie, tu as nom Hopkins") cache une grande âme.

En 1981, M. Rooke a publié un recueil de nouvelles intitulé *Death Suite* (ECW Press) et un deuxième roman, *The Magician in Love* (Aya Press). Un autre roman, *Shakespeare's Dog*, paraîtra en septembre.

Auteur de près d'une centaine de nouvelles, M. Rooke était tout indiqué pour diriger, avec John Metcalf, les éditions 1981 et 1982 des *Best Canadian Stories*. Il a en outre écrit plusieurs pièces de théâtre, dont *Ms. America*, montée à Toronto par le Factory Lab Theatre.

L'an prochain, le lauréat sera un écrivain australien.

Prix à un film québécois

Un court métrage de fiction, *Elvis Gratton*, a remporté récemment le Grand Prix du court métrage du festival de Lille (France).

Elvis Gratton est une réalisation de Pierre Falardeau et Julien Poulin, lancée par l'Institut du cinéma québécois et Radio-Québec.

Le film raconte l'histoire d'un garagiste de banlieue qui voue un culte démesuré à Elvis Presley et qui rêve de monter un jour sur une scène comme son idole.

Première de "Threshold"

Le 28 avril a eu lieu au Centre national des arts, à Ottawa, la première du film *Threshold*, mettant en vedette Donald Sutherland. Le tournage du film s'est fait en grande partie à l'hôpital général d'Ottawa, qui venait d'emménager dans de nouveaux bâtiments au modernisme d'avant-garde.

Le film raconte l'histoire d'un chirurgien éminent (joué par l'acteur canadien Donald Sutherland) qui sauve une jeune malade d'une mort certaine en lui implantant un coeur artificiel malgré l'opposition du milieu hospitalier.

Les bénéficiaires de la soirée ont servi à l'achat d'un système éducatif de vidéo-cassettes qui permettra de familiariser les malades avec les divers services de l'Hôpital. Il les renseignera aussi sur les maladies, les traitements à suivre, les mesures préventives et autres sujets d'intérêt médical.

Quelque 2 300 invités, dont plusieurs ministres, ont assisté à cette première.

Le Roy Thomson Hall ouvrira l'automne prochain à Toronto



Le Roy Thomson Hall, nouvelle salle de concert de \$39 millions pouvant contenir 2 800 personnes, sera inauguré le 13 septembre. L'immeuble occupe 9 000 mètres carrés sur un terrain d'un hectare. Son imposante façade vitrée procurera de la chaleur en hiver grâce à l'énergie solaire. Le complexe renferme un grand auditorium, une salle de répétition, des salles et bibliothèques réservées aux musiciens, des vestiaires et bureaux, un stationnement pour 400 véhicules, sans oublier un orgue de 5 207 tuyaux avec mémoire électronique, 1 080 mètres carrés d'écrans pour amortir le son, des fauteuils disposés à l'européenne et des installations spéciales pour handicapés. La scène peut recevoir au-delà de 100 musiciens plus une chorale. Office de tourisme du Canada.

Nouvelles brèves

La société Hermes Electronics Ltd. de Dartmouth (Nouvelle-Écosse), a obtenu de l'armée américaine un contrat de US\$ 1,1 million pour la fourniture de groupements d'antennes réceptrices destinés aux télécommunications, de pièces de rechange et de manuels.

Le Canada donnera \$100 000 à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, pour lui permettre de venir en aide aux habitants des îles Tonga, récemment victimes d'un cyclone. Les fonds seront versés par l'entremise du Programme d'assistance humanitaire internationale de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le ministre du Travail a annoncé la mise sur pied d'un groupe d'étude de la technologie de la micro-électronique. Ce groupe examinera la nature, les répercussions et l'ampleur de l'utilisation de la technologie de la micro-électronique. Il évaluera notamment dans quelle mesure le Code canadien du travail est adapté à l'évolution des techniques. Les recherches effectuées sur la question révèlent que les femmes sont tout particulièrement touchées par l'avènement de la micro-électronique. Par conséquent, le groupe se penchera davantage sur ce problème.

Trois restaurants de Montréal exploités par l'hôtel Reine-Elizabeth offrent des menus en braille. Il s'agit du *Beaver Club*, du *Café* et du *Bluenose*, dont le personnel a reçu une formation spéciale, donnée par l'Association montréalaise pour les aveugles, afin de mieux s'occuper des handicapés visuels.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé que le Canada consentirait au Pakistan un prêt de \$20 millions afin de financer les coûts en devises étrangères de la fabrication et de l'installation de deux turbines de 175 mégawatts pour le barrage de Tarbela. Cette contribution, qui sera versée au Pakistan par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), porte à \$114 millions l'investissement du Canada dans le projet de Tarbela et le développement du bassin de l'Indus.

Des communicateurs de Montréal, Toronto, Buffalo, New York et d'une dizaine d'autres villes américaines ont assisté à une conférence donnée à Dallas...sans jamais quitter leur ville! La retransmission, par satellite et ligne téléphonique, du congrès de l'Association des télédiffuseurs industriels, avait pour but de rappeler aux usagers de l'audio-visuel que cette

nouvelle facette de la technologie de pointe se développe rapidement.

Le premier congrès international de médecine traditionnelle chinoise a eu lieu à Montréal du 16 au 18 avril sous les auspices de l'Organisation mondiale de la santé. On y a présenté quelque 45 conférences sur les techniques de la médecine traditionnelle chinoise qui, outre l'acupuncture, comprend aussi la pharmacopée, le repos, l'exercice physique, le massage médical, l'ostéopathie, la diététique et la moxibustion (combustion très localisée sur le corps).

Les Grands Ballets canadiens ont connu, le mois dernier, un grand succès à New York où ils ont donné sept représentations au City Centre. La troupe a présenté une douzaine d'œuvres dont *L'Oiseau de feu* et *Jeu de cartes*.

Le gouvernement consacra, au cours des deux prochaines années, jusqu'à \$220 millions à des activités concernant l'emploi, et axées sur le développement des



Armand Legault, Le Droit

Ottawa a rendu hommage à Frederick Back, réalisateur du court métrage d'animation, *Crack*, qui a reçu un prix lors de la cinquante-quatrième remise des Oscars du cinéma, le 29 mars à Hollywood. Lors d'une réception donnée par le président de Radio-Canada, M. Al Johnson, le nouveau directeur des services français de la Société, M. Pierre Desroches, a lu un message de félicitation du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau. On aperçoit sur la photo, M. Back, tenant l'oscar qu'il a gagné, M. Tison, le producteur du film, et son épouse, et Guylaine Back, assise sur la chaise berçante symbolique...qui ne faisait pas crac, crac.

stocks de bois et de poisson du Canada. La mise sur pied de projets dans le domaine des pêches et de l'exploitation forestière donnera du travail à 27 000 personnes. Les activités prévues comprennent le reboisement, la sylviculture et l'amélioration de la qualité des eaux où se reproduisent les poissons.

Le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, a participé à la trente et unième réunion du Groupe des plans nucléaires (GPN) de l'OTAN qui a eu lieu à Colorado Springs (États-Unis). Le GPN formule les positions de principe en ce qui a trait aux activités de l'Alliance dans le domaine nucléaire. Le Canada était également représenté par le représentant permanent du Canada auprès du Conseil de l'Atlantique Nord, l'ambassadeur J.G.H. Halstead, et le chef de l'état-major de la défense, le général Ramsey Withers.

Le ministère de l'Agriculture s'est doté d'un nouveau service informatisé, Farmbank, établi principalement pour aider les analystes de marché. Ce service consiste en une banque de données chronologiques portant sur divers aspects de la production agricole. Farmbank possède des données précises sur les prix, la production, les stocks, la consommation, les importations et les exportations des produits céréaliers et laitiers, du bétail, de la volaille et des oeufs, aux niveaux régional, national et mondial.

Le Conseil des arts du Canada a approuvé l'attribution de \$2 554 550 à 108 maisons d'édition, dans le cadre de son programme de subventions globales. Ces subventions sont versées annuellement aux maisons d'édition canadiennes en vue de la publication de leurs titres canadiens.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada 

ISSN 0384-2304